Pour une demande de placement chez un parent d'accueil (Maman de jour).

Vous êtes sur le point de compéter les documents d'inscription pour une recherche de parent d'accueil.

Voici des informations importantes concernant les documents requis :

1. La fiche d'inscription doit être complétée en **recto-verso** de manière la plus précise possible, en particulier en ce qui concerne les jours et les heures de garde. Veuillez indiquer l'heure d'arrivée et l'heure de fin du placement.
   Si le placement est en jours et horaires irrégulier, sur planning, le 1er planning doit être envoyé avec la demande de placement

2. Concernant la feuille d'attestation fiscale, vous devez prendre contact avec votre commune de domicile, pour la faire compléter.

3. Le règlement de l'association est fourni à titre informatif. Vous y trouverez toutes les informations relatives au fonctionnement de l'association. Merci de prendre le temps de le lire et de nous retourner la page 9 du règlement, après l'avoir remplie et signée.

4. Nous vous demandons également de nous fournir une copie des extraits des poursuites du couple. Explications dans le document annexe.

5. Une copie des cartes d'identités ainsi que des permis de séjour des parents et des enfants.

Une fois tous les documents dûment remplis et signés, veuillez les retourner directement au CMS de Vétroz, par voie postale à l'adresse indiquée en bas de cette page, ou en les renvoyant par email à l'adresse suivante : info @pacds.ch

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions supplémentaires ou besoin d'aide pour remplir les documents. Nous sommes là pour vous accompagner dans ce processus.